

SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- et aux dangers.
- Vérifier que le participant est capable de :
- Identifier les obligations réglementaires liées à la signalisation temporaire.
- Reconnaître les principaux panneaux et matériels utilisés en chantier.
- Comprendre les principes généraux d'implantation : zones, distances, visibilité.
- Choisir un schéma de signalisation adapté selon la configuration du site (urbain, interurbain, voie rapide, chantier mobile).
- Évaluer les risques pour les usagers et les intervenants avant implantation.
- Connaître les règles de sécurité individuelles et collectives lors de l'installation et du retrait d'un balisage.
- Analyser un site réel ou simulé pour déterminer le schéma de signalisation approprié.
- Planter correctement les panneaux, dans le bon ordre et aux bonnes distances.
- Mettre en place une signalisation lisible, cohérente et conforme aux prescriptions réglementaires.
- Assurer la sécurité de l'équipe pendant toute l'opération (EPI, positionnement des véhicules, flux de circulation).
- Contrôler et ajuster la signalisation après implantation.
- Retirer la signalisation en sécurité, en respectant l'ordre inverse de mise en place.

Public Visé

Opérateurs intervenant sur voirie.



Chefs d'équipe, encadrants de proximité. Personnel amené à planter ou contrôler la signalisation.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Aucun prérequis particulier, maîtrise du français recommandé.

Parcours pédagogique

Contenu pédagogique :

Module 1 – Contexte et réglementation

Rôle de la signalisation temporaire.
Statistiques d'accidents et enjeux sécurité.
Textes de référence :

Code de la route

Instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^e partie)

Responsabilités du maître d'ouvrage et de l'entreprise.

Obligations légales en chantier fixe et mobile.

Module 2 – Principes généraux de la signalisation temporaire

Les trois zones :

Annonce

Approche

Position du danger / chantier

Fin de prescription / Fin de chantier

Les distances de visibilité.

Notion de visibilité et adaptation de jour/de nuit.

Différence entre chantier fixe, semi-fixe et mobile.

Impact des conditions (météo, trafic, environnement urbain/rural).

Module 3 – Les panneaux et matériels

Catégories de panneaux utilisés en STC.

Dimensions, matériaux, rétro-réflexion.

Cones, balises, K5, barrières, feux tricolores de chantier.

Véhicules d'intervention : flèches lumineuses, gyrophares.

Entretien et conformité des matériels.

Module 4 – Méthodologie d'implantation

Analyse du site avant implantation.

Détermination du schéma adapté (urbain, interurbain, voie rapide, autoroute).

Choix des distances d'implantation selon vitesse réglementaire.

Mise en œuvre en sécurité :

Sécurisation de l'équipe

Implantation en suivant le sens de marche

Vérifications finales

Particularités :

Zones d'ombre

Courbes, carrefours, chantiers de nuit

Zones piétonnes et cyclables

Module 5 – Cas particuliers

Chantier mobile (balayeuse, fauchage, enrobés...).

Travaux en tunnel.

Zones 30, centre-ville, écoles.

Routes barrées / déviations.

Module 6 – Exercices pratiques sur site ou aire pédagogique

Mise en place d'une signalisation sur route bidirectionnelle.

Mise en place en environnement urbain.

Mise en place d'un chantier mobile.

Contrôle de la signalisation installée (checklist).

Démontage / levée du chantier en sécurité.

Objectifs pédagogiques

Vérifier que le participant est capable de :

Identifier les obligations réglementaires liées à la signalisation temporaire.

Reconnaître les principaux panneaux et matériels utilisés en chantier.

Comprendre les principes généraux d'implantation : zones, distances, lisibilité.

Choisir un schéma de signalisation adapté selon la configuration du site (urbain, interurbain, voie rapide, chantier mobile).

Évaluer les risques pour les usagers et les intervenants avant implantation.

Connaître les règles de sécurité individuelles et collectives lors de l'installation et du retrait d'un balisage.

Analyser un site réel ou simulé pour déterminer le schéma de signalisation approprié.

Planter correctement les panneaux, dans le bon ordre et aux bonnes distances.

Mettre en place une signalisation lisible, cohérente et conforme aux prescriptions réglementaires.

Assurer la sécurité de l'équipe pendant toute l'opération (EPI, positionnement des véhicules, flux de circulation).

Contrôler et ajuster la signalisation après implantation.

Retirer la signalisation en sécurité, en respectant l'ordre inverse de mise en place.

Signaler toute non-conformité ou situation dangereuse rencontrée.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques avec un support papier individuel
- Exercices pratiques et mises en situations

Qualification Intervenant(e)(s)

EXPERT

CONSUL TEAM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93830410283

CONSUL TEAM

2 Rue de la Seyne - Centre d'Affaires OPTIMUM - 83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 0494622484 - Site internet : www.consul-team.fr - e-mail : contact@consul-team.fr
SAS au capital de 2250 - N° TVA Intra. : FR11519631360 - Code NAF : 8559A

Méthodes d'évaluation

QCM théorique (connaissances réglementaires + principes de sécurité). Évaluation pratique sur implantation d'une zone de chantier selon scénario.

Remise d'une attestation de formation à la signalisation temporaire de chantier.

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Sylviane PONGETTI
Responsable Formation Hygiène et Sécurité

Tél. : 0772328737
Mail : s.pongetti@consul-team.fr